

Gel nocturne : les pieds de vignes du Pays de Herve ont dû être protégés par la chaleur des bougies



(//app-eu.readspeaker.com/cgi-bin/rsent?customerid=7764&lang=fr_be&readid=id-text2speech-article&url=www.rtbf.be%2Finfo%2Fregions%2Ffliege%2Fdetail_gel-nocturne-les-pieds-de-vignes-du-pays-de-herve-ont-du-etre-proteges-par-la-chaleur-des-bougies%3Fid%3D10482738)



(#)

Gel nocturne : les pieds de vignes du Pays de Herve ont dû être protégés par la chaleur des bougies - © Tous droits réservés

Philippe Collette

🕒 Publié à 15h22

Il a gelé au cours des nuits des 13/14 et 14 et 15 avril dans le pays de Herve. Ce gel nocturne en avril n'a rien de particulier. Pourtant, les administrateurs de la Coopérative du Vin du Pays de Herve y ont vu là un signal d'alarme.

Newsletter info

Recevez chaque matin l'essentiel de
[?newsletter=info&source=rtbfinfo_newsletter-content](#)
l'actualité.

Les ceps de vignes plantés en 2018 sur quatre hectares à Montzen, Clermont-Thimister et Aubel, avaient commencé à bourgeonner, et le gel est un véritable tueur de bourgeons : *"En France, le gel a refait son apparition, voici quelques semaines déjà, explique Michel Schoonbroodt, directeur de la Coopérative du Vin du Pays de Herve, et nous étions vigilants. Effectivement, durant les deux nuits de ce début de semaine, il a gelé sur le plateau de Herve et nous avons dû réagir immédiatement pour protéger les bourgeons avec un système fortement utilisé pour la vigne, notamment en France, celui des bougies "*

Nos vignes n'ont subi aucun dégât

Michel Schoonbroodt et ses collègues administrateurs, aidés en cela par un groupe de coopérateurs, se sont donc mis au travail sans tarder. Dès minuit le lundi soir et vers 2 heures du matin dans la nuit de mardi à mercredi, tous étaient sur le terrain pour quelques bonnes heures de boulot. *"Nous plaçons des bougies importées de France, poursuit Michel Schoonbroodt, spécialement fabriquées pour la viticulture et l'horticulture, entre les ceps de vigne, et une fois allumées, elles dégagent une chaleur*

suffisante pour que les bourgeons ne gèlent pas. Après les deux nuits de travaux à la bougie, on peut dire que nos vignes n'ont subi aucun dégât".

Près de 1000 bougies !

Au total, c'est entre 800 et 1000 bougies qui ont été allumées sur les quatre hectares plantés voici trois ans, protégeant ainsi quelque 15.000 pieds de vigne !

Le réchauffement à la bougie est cependant une opération lourde. Il faut de la main-d'œuvre et cela prend du temps de placer les nombreuses bougies et en remplacer certaines à tout moment. Aussi, la Coopérative du Vin du Pays de Herve envisage-t-elle une autre technique : *"Il s'agit du brassage, précise le Directeur de la Coopérative, mais pour cela il faut installer de grands ventilateurs entre les lignes de vignes, et pour cela, il nous faut amener l'électricité. C'est sans doute aussi le moyen le plus respectueux de l'environnement. Nous y pensons donc. A terme, il y aura sans doute des parcelles avec ventilateurs là où on le peut, et un travail à la bougie pour d'autres parcelles. On va réfléchir"*.

En tous les cas, grâce aux bougies, la première vendange des quatre hectares, les premiers plantés sur les huit hectares de plants de vignes au total, n'est pas remise en cause. La récolte tant attendue des premiers raisins du pays de Herve reste bel et bien prévue pour septembre prochain. Le chai, que la Coopérative a installé au cœur de ses domaines viticoles, est sorti de terre et sera opérationnel à temps. Le moment solennel de trinquer au Vin (blanc) du Pays de Herve n'est désormais plus si éloigné !